

Numérique: Paris et Washington se donnent "15 jours" pour trouver un compromis à l'OCDE

La France et les Etats-Unis se sont donnés "15 jours" pour trouver un compromis sur la taxation des géants du numérique à l'OCDE, a indiqué mardi le ministre français de l'Economie Bruno Le Maire, qui souhaite que Washington ne sanctionne pas Paris pendant cette période.

Temps de lecture : minute

7 janvier 2020

"Nous sommes convenus de redoubler d'efforts dans les jours qui viennent pour essayer de trouver un compromis sur la taxation numérique dans le cadre de l'OCDE", a affirmé le ministre lors d'un point presse à Bercy, en compagnie du commissaire européen au Commerce, Phil Hogan, avec qui il venait de se réunir.

M. Le Maire a précisé avoir eu un "long entretien" téléphonique la veille avec son homologue américain Steven Mnuchin. *"Nous nous sommes donnés très exactement 15 jours, jusqu'à notre prochain entretien qui est prévu en marge"* du Forum économique de Davos qui se tient du 21 au 24 janvier dans la station alpine suisse, a-t-il précisé, alors que l'administration Trump menace de sanctionner des produits français en représailles contre la taxe sur le numérique appliquée par la France depuis l'année dernière.



À lire aussi

Taxation du numérique : la France appelle les États-Unis à "revenir à la raison"

A ce propos, M. Le Maire a souhaité que *"dans cette période de discussion la France ne soit pas frappée par des sanctions américaines"*, afin d'avancer au sein de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) pour trouver un accord mondial sur la taxation du numérique qui remplacerait la française.

Le commissaire européen au Commerce, Phil Hogan a quant à lui réitéré le soutien de Bruxelles à la France avant de se rendre la semaine prochaine, du 14 au 16 janvier, à Washington pour s'entretenir avec les États-Unis, dont Robert Lighthizer, le représentant américain au Commerce.

"Nous sommes ouverts à toutes possibilités", a-t-il assuré, avant une réunion publique que doit tenir M. Lighthizer mardi à Washington au terme de la période de consultation ouverte il y a un mois aux États-Unis pour analyser l'impact de la taxe française et proposer des représailles.

"La Commission européenne se tiendra aux côtés de la France et de tous les autres Etats membres qui souhaitent avoir le droit le souverain d'imposer une taxation digitale sur les entreprises d'une manière juste", a assuré le commissaire.

M. Lighthizer a reçu jusqu'à lundi soir les commentaires écrits de particuliers et professionnels et tient mardi une réunion publique pour examiner les demandes d'exemptions de nouvelles taxes, alors que la France est déjà touchée depuis octobre -comme d'autres pays européens- par les taxes punitives décrétées par Washington en réplique aux subventions accordées à Airbus.

Article écrit par Maddyness avec AFP